

**CONVENTION DE STAGE DANS LE CADRE
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE) EN ILE-DE-FRANCE
JUN 2019**

Cette convention ne peut pas être remplie après d'autres inscriptions (internes) au même titre qu'une demande de stage en formation continue et/ou indépendante de son école. La présente agit de droit sur le dossier de stage de l'élève.

Le présent document a pour objet la mise en œuvre d'une période de formation et d'observation dans un établissement et secteur d'activité de la petite enfance : secteur maternel, établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), département de crèche sociale, centre maternel, accueil collectif pour enfants de 0 à 3 ans, etc. que son titulaire sera accrédité en qualité de maître de stage (maître, maître-adjoint, maître d'élève) (Arrêté du 22 février 2017 portant définition du certificat d'aptitude professionnelle accompagnant éducatif petite enfance).

ENTRE

CADRE 1 LE STAGIAIRE ACCRÉDITÉ EN SON PROPRE NOM

Nom :
 Prénom :
 Né(e) le :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Téléphone :
 Courriel :

ET

CADRE 2 LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Courriel :
 Responsable par (Nom et prénom du Directeur) :

De à
 De à
 De à

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - La présente convention règle les conditions de stage du candidat désigné dans le cadre 1.

INSCRIPTIONS, INFORMATION ET PREPARATION

CAP AEPE - Convention de stage - Session 2020

1 DOCUMENT

- Publié le
15 octobre 2019

Vous pouvez télécharger ci-dessous la convention de stage pour le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE), session 2020.

 **Convention de stage CAP AEPE session 2020**
(DOCX, 25Ko)

 **TÉLÉCHARGER** ([HTTPS://SIEC.EDUCATION.FR/INDEX.PHP?EID=DUMPFIL&T=F&F...](https://siec.education.fr/index.php?eid=dumpfile&t=f&f...))